



Mardi le 6 décembre, 2011

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIIS et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

ABSENTS: Conseiller Claude Piché (Motivée), Conseillère Claudia Dubeau (Motivée) et Conseiller Jacque Gauthier (Motivée)

142-12-2011

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

143-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire Graham Hawley :
2. Siège #1 M. Victor Bisson: Stationnement Picanoc
Frais de notaire et d'arpenteur
3. Siège #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siège #3 M. Léon Lance : Réunion Politique Familial
5. Directrice générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

144-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 1 novembre, 2011 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

145-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake contribue 100.00\$ pour mettre contre les frais d'un dîner de Noël pour les élèves de l'École Ste-Marie au Centre récréatif d'Otter Lake le 19 décembre 2011.

Adopté

146-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle leur adhésion à l'FQM avec une cotisation annuelle pour 2012 de 976.37\$ taxe inclus.

Adopté

147-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le Rapport Financier 2010 déposé dans notre bureau municipal le 18 octobre 2011 et complété par Piché Ethier Lacroix CA inc.

Adopté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

148-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur de signer l'entente avec Patricia Kluge pour la position à la patinoire pour l'hiver avec un frais de 375.00\$ par semaine.

Adopté

149-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter corrige résolution 231-12-2010 concernant l'achat de terrain sur rue Martineau de M. Hervé Wolfe, le cadastre devrait être C01R02-P31E et non le C01R02-31-E-2.

Adopté

150-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'éthique et de déontologie en matière municipale de l'FQM pour les élus municipaux. (Annexe 1)

Adopté

151-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation a Kegan Keon, notre coordonnatrice pour la politique familiale, de faire une demande de 30,000.00\$ du programme MADA pour l'espace pique nique et des nouvelles signes a l'entrée du Centre récréatif d'Otter Lake.

Adopté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

152-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité d'Otter Lake accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Laurentienne pour son emprunt du 13 décembre 2011 au montant de 1 459 600 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 005-11-2009, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

85 900 \$	2.08 %	13 décembre 2012
88 800 \$	2.47 %	13 décembre 2013
91 700 \$	2.61 %	13 décembre 2014
94 800 \$	2.77 %	13 décembre 2015
1 098 400 \$	2.94 %	13 décembre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adopté

153-12-2011

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 005-11-2009, la Municipalité d'Otter Lake souhaite emprunter par billet un montant total de 1 459 600 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 1 459 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 005-11-2009 soit réalisé;

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 13 décembre 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	85 900 \$
2013.	88 800 \$
2014.	91 700 \$
2015.	94 800 \$
2016.	97 800 \$ (à payer en 2016)
2016.	1 000 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité d'Otter Lake émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 décembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 005-11-2009, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

Avis de motion est par les présentes donné par Conseillère NANCY DAGENAIIS pour modifier règlement 001-07-2007, Nuisance Publique.

Avis de motion est par les présentes donné par Conseiller LÉON LANCE pour adopté le règlement numéro S.Q.2011-01 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec.

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Divers

Maire Graham Hawley:

Siège #1 M. Victor Bisson: Résolution stationnement Picanoc
Résolution pour payer les frais notarial et d'arpenteur pour l'achat
de terrain pour l'infrastructure d'eau

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 M. Léon Lance : Réunion Politique Familiale le 8 décembre à la salle municipale
à 19H00

154-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake paye un entrepreneur un maximum de 500.00\$ pour finir les
travaux sur le projet de stationnement Picanoc.

Adopté

155-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR VICTOR BISSON
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

QUE la municipalité d'Otter Lake paye les frais de notaire et les frais de l'arpenteur pour
l'achat du terrain de 6166113 Canada Inc (Hélène Boulet) pour notre infrastructure d'eau
situé sur l'avenue Martineau.

Adopté

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Information aux membres du Conseil

- Rapport du Maire
 - Rapport contremaitre de route
 - Rapport d'inspecteur de bâtiment
-

Correspondance

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| 1. André Lemay | Déneigement |
| 2. Parents Committee École St-Marie | Dons pour souper Noel |
| 3. GORA | Nouvelles de 2011 |
| 4. Sherri Lasalle | L'eau fermé |
| 5. Helene Cousineau | Charge de 9\$ pour l'eau |
-

156-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 163,750.94\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 6^{ie} jour de décembre 2011.

Andrea Lafleur, Directrice générale

MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Comptes à payer :	56,944.50 \$
Factures prépayées:	83,910.56 \$
Salaires élus et employés:	22,895.88 \$
Totale:	163,750.94 \$

Période de questions 30 minutes

157-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR VICTOR BISSON
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

QUE la réunion soit levée a 19H28.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale